

## **Réunion du Conseil Municipal du 20 avril 2017**

Le vingt du mois d'avril deux mil dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : Christophe GUILLARME, maire, Michel GRAND, Bernard NAULIN, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD adjoints, Jean-Jacques COGNARD, Edouard PONCET, Véronique PONTON, Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS, Mireille LAURENDON

Absents excusés : Joëlle BAYARD, Fabienne ETAIX donne pouvoir à Fabien MARTINON, Maurice ROCLE, Pierre DENIS

Secrétaire de séance : Mireille LAURENDON

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

### **TIRAGE AU SORT JURES D'ASSISES**

Suivant l'arrêté préfectoral du 16 mars 2017, la commune de Civens doit tirer au sort 3 personnes inscrites sur la liste électorale de la commune qui figureront sur la liste annuelle du Jury de la Cour d'Assises de la Loire pour les audiences de 2018.

Les 3 personnes tirées au sort sont :

- SECOND Benoît 700 rue de la Grue
- SIMON Olivier 500 chemin de Gervais
- BOST épouse SOCIAS Andrée 600 route de Rozier-en-Donzy

### **SUBVENTION AMENDES DE POLICE – Délibération 1704001**

Les travaux d'aménagement de la voie piétonne de la salle des fêtes des Balcons du Forez jusqu'au carrefour du chemin de Goutte Fougère se trouvant en bordure de la route départementale numéro 10, il n'est pas possible de demander une subvention au titre de l'enveloppe voirie du fonds de solidarité.

Aussi, Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Département au titre des amendes de police. Il rappelle que le montant estimé des travaux s'élève à 26 588 € HT plus 15 000 € d'acquisition foncière.

À l'unanimité, le conseil autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au Département au titre des amendes de police.

### **DOCUMENT UNIQUE – Délibération 1704002**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'obligation de réalisation d'un document unique d'évaluation des risques professionnels afin d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des agents.

Monsieur le Maire présente le document réalisé par Anne-Marie DONJON, assistante de prévention, avec l'aide du Centre de Gestion. Il explique que des mesures sont prises régulièrement pour améliorer la sécurité et les conditions de travail de chacun.

Ce document unique devra être validé par le CTi-HSCT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le document unique d'évaluation des risques professionnels et autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

### **ACHAT PARCELLE POUR ALIGNEMENT - Délibération 1704003**

Lors de la division pour construire déposée par la société l'Immobilière au lieu-dit Randan, la commune a demandé un alignement.

La parcelle A 1264 d'une contenance de 92 m<sup>2</sup> a été créée.

Il convient donc que la commune acquiert, à l'euro symbolique, la propriété de cette parcelle par le biais d'un acte administratif.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de la parcelle A 1264 à l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

#### **CONTRAT SOUS LOCATION – Délibération 1704004**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'avenant au bail commercial du 6 mars 2008, signé le 4 janvier 2017 avec Monsieur Julien FOURNIER comprend la location du restaurant et de l'appartement situé au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment.

L'appartement est actuellement inoccupé et Monsieur Fournier souhaite le sous-louer.

Cette sous-location est autorisée dans le bail. Des prescriptions seront annexées à l'autorisation de sous-location et signées des trois parties.

Le conseil, à l'unanimité, autorise la sous-location de l'appartement.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Communauté de communes :

- Communauté de communes : Jean-Jacques COGNARD intègre la commission environnement
- Réunion commission petite enfance : Fabien Martinon informe qu'il n'a pas pu assister à la réunion fixée à 17h30. Il n'a pas eu de compte-rendu ni de réponse à son mail proposant de fixer les réunions un peu plus tard dans l'après-midi.
- Le taux moyen pondéré intercommunal pour la taxe d'habitation qui avait été annoncé à 10.26 est, après recalcul de 10.55 %

Scot :

- Bernard Naulin expose que le territoire de Forez Est est partagé en 4 « SCOT » différents. Il s'agit de Loire Nord (Roanne), Loire Sud (Saint-Etienne), Monts du Lyonnais (Chazelles) et Loire Centre (Feurs, Balbigny, Panissières).

Le SCOT Loire Centre n'a pas été validé par le Préfet qui a émis 45 observations sur des points à revoir mais pourrait néanmoins être choisi après mise en conformité.

On ressent une forte incitation de la part des services pour opter pour Loire Nord ou Loire Sud.

Forez-Est devra choisir entre ces quatre « SCOT » avant le 21 juillet. Différentes informations sont à confirmer concernant la constructibilité limitée.

Prochaine réunion le mardi 25 avril

Projet salle des associations :

- La préfecture ne nous a pas accordé de subvention DETR cette année. Monsieur le Maire propose de retarder le lancement des travaux afin de refaire une demande DETR en début d'année 2018. Cela laissera le temps d'inviter le Sous-Préfet et présenter le projet. Le conseil valide cette démarche à l'unanimité.
- La subvention Région devrait nous être accordée pour 75 000 € environ.

Suite à une circulaire de la Préfecture, mentionnant des recommandations sur les mesures de sécurité, une barrière a été installée afin d'interdire l'accès du parking devant la mairie durant les élections.

Julie Odin souhaite créer une association avec des jeunes de Civens et alentours afin d'organiser des jeux intervillages. Monsieur le Maire indique qu'il a donné une réponse favorable.

Très Haut débit - En bonne voie malgré quelques complications : des supports à changer, des gaines non exploitables et quelques problèmes d'autorisations de passage en terrain privé. Les raccordements sont prévus aux alentours d'avril 2018

Cheminement piéton route de Salvizinet : pas de nouvelle de Monsieur ARNAUD pour l'acquisition foncière

Don du sang :

- 13 septembre 2017
- 12 septembre 2018

Voirie :

- Bernard Naulin présente les devis d'Eurovia et Colas pour la rue du champ de course, le plateau traversant, l'accès de l'église, la rue du Pommier et le chemin de Goutte Fougère. Le moins disant est COLAS pour 29 000 € HT. Le conseil valide ce devis.

CMJ :

- Chasse aux œufs du lundi de Pâques : 50 enfants présents, les classards ont vendu des crêpes et proposé une buvette. Manifestation réussie !
- Inter CMJ le 13 mai à Rozier
- Olympiades pour la fête patronale entre 17h et 19h avec inscriptions obligatoires.

**TOUR DE TABLE :**

- Problème d'odeurs de peinture à proximité de l'usine à Goutte Fougère
- Le chauffage de la salle des fêtes a été réparé. En attente de la réponse de l'assurance pour la prise en charge
- Suite au legs Laffay, Bernard Villard fait un don au CCAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30  
La date du prochain conseil est fixée au mardi 23 mai 2017